

Journal des traducteurs Translators' Journal

Société des Traducteurs et Interprètes du Canada

Volume 7, numéro 1, 1er trimestre 1962

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061646ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061646ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1962). Société des Traducteurs et Interprètes du Canada. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 7(1), 16–17. <https://doi.org/10.7202/1061646ar>

L'ACTUALITÉ



SOCIÉTÉ DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DU CANADA

¶ *Nouveau bureau pour 1962*

Lors de sa dernière assemblée générale tenue à Ottawa, la Société des Traducteurs et Interprètes du Canada a élu un nouveau conseil pour 1962. Le président en est M. Jean-Paul VINAY, directeur de la Section de Linguistique à l'Université de Montréal et rédacteur en chef du JOURNAL DES TRADUCTEURS / TRANSLATORS' JOURNAL, le seul organe officiel représentant les divers milieux de la traduction au Canada.

M. Vinay sera entouré de quatre vice-présidents : MM. Henriot Mayer, Hervé Bernard et Gérard Proulx, d'Ottawa, et M. Roger Moisan, de Montréal. Le reste du bureau se compose comme suit :

Secrétaire : M. Paul Patenaude (Ottawa).

Trésorier : M. Roland Morin (Ottawa).

Conseillers : Mlle M. Terrien, MM. Massue Belleau, Emile Boucher, Ephrem Boudreau, Philippe Desjardins, Donat Fleury, Mario Lavoie, Marcel Paré (ancien président, directeur de *Publicité Service*, Montréal), et Alcide Saumure. Le président sortant de charge, M. Markland Smith, chef de la traduction au Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration à Ottawa, fait partie du Conseil *ex officio*.

La Société, connue des traducteurs par son sigle (STIC), agit sur le plan fédéral comme représentant tous les groupements de traducteurs et d'interprètes du Canada. A ce titre, la STIC représente le Canada au sein de la *Fédération internationale des Traducteurs* (F.I.T.), dont le siège social est à Paris. Au Canada même, la STIC tend à coordonner l'action des différentes sociétés et associations de traducteurs de l'Ontario et du Québec. A cette fin, il a été résolu, lors de l'assemblée générale de janvier 1962, de convoquer des *Etats Généraux de la Traduction*, qui réuniront tous les traducteurs affiliés aux diverses sociétés existantes, pour mettre au point d'importantes questions intéressant la formation des traducteurs et des interprètes et la reconnaissance de leur compétence professionnelle. Ces Etats Généraux se tiendraient en septembre 1962, à Montréal. Leur organisation sera élaborée conjointement par la STIC et ses sociétés affiliées : l'Association des Traducteurs et Interprètes d'Ontario et la Corporation des Traducteurs Professionnels du Québec, avec le concours des autres Sociétés et Instituts de Traduction.



¶ *Nouveau barème des traitements (Ottawa)*

M. Gérard Proulx, du Ministère des Transports (Ottawa), nous communique les nouvelles échelles des traitements applicables aux traducteurs ayant réussi le

concours d'entrée du gouvernement fédéral. Comme on le constatera, ces traitements s'échelonnent sur 8 classes, avec indication des augmentations statutaires :

		TRADUCTEUR 1		
	4050	4200	4350	4500
		TRADUCTEUR 2		
	4860	5040	5220	5400
		TRADUCTEUR 3		
	5820	6000	6180	6420
		TRADUCTEUR 4		
{ de :	6180	6420	6660	6900
{ à :	6240	6540	6840	7140
		TRADUCTEUR 5		
{ de :	6420	6720	7020	7320
{ à :	6690	6990	7320	7680
		TRADUCTEUR 6		
{ de :	6840	7140	7500	7860
{ à :	7320	7680	8040	8400
		TRADUCTEUR 7		
{ de :	7500	7800	8100	8400
{ à :		7860	8220	8580
				8700
				8940
		TRADUCTEUR 8		
{ de :	9940	10360	10780	11200
{ à :	10020	10400	10800	11300



SOCIÉTÉ DES TRADUCTEURS DE MONTRÉAL

¶ *Refonte des statuts de la STM*

Le Comité de refonte des statuts, composé de M. Michel Pasquin, ancien président et actuellement membre du Conseil, M^e Paul Galt-Michaud, conseiller juridique, M^e L. Kos-Rabcewicz-Zubkowski, membre du Conseil, et du soussigné, s'est réuni le 5 mars dernier afin de procéder à la révision des statuts de la Société. Un projet de refonte a été rédigé par M^e Zubkowski, projet qui sera soumis sous peu à l'approbation du Conseil d'administration de la STM. L'adoption des nouveaux statuts sera vraisemblablement proposée lors de la prochaine assemblée générale de la STM. Nous en reparlerons.

¶ *Réception des Rois*

Toujours sur la brèche, le Comité des réceptions, présidé avec tact et compétence par Mlle Thérèse Denoncourt, s'est encore surpassé pour faire de la "soirée des Rois un succès remarquable.

Une centaine de nos sociétaires s'étaient donc réunis, le 27 janvier, à l'Hôtel Reine Elizabeth, autour de la traditionnelle galette des Rois. La musique entraînante d'un ensemble réputé ne tarda pas à faire valser les couples sous la présidence des gracieuses Majestés (M. Hubert Sarton et Mlle Reine-Aimée Beauchesne) que le sort avait désignées à un règne qui, pour être éphémère, n'en fut pas moins mémorable.